

Dispositif de médiation sociale

Signature de la convention :

mercredi 4 février à 15h

Hôtel de ville

Dumbéa, le 29 janvier 2026

La Ville de Dumbéa se réengage, aux côtés de la Croix-Rouge française, du Fonds Calédonien de l'Habitat (FCH) et de la SEM Sud Habitat, dans le dispositif de médiation sociale dont la nouvelle convention vise à renforcer la présence régulière de médiateurs sociaux au sein des quartiers de la commune. Objectifs : soutenir les publics vulnérables, améliorer le cadre de vie et encourager le vivre-ensemble au quotidien.

Ce partenariat marque le retour de la Ville dans le financement du dispositif de médiation sociale déployé en 2022, après une interruption liée aux contraintes budgétaires consécutives aux événements de 2024. Dans le cadre de son Plan Jeunesse 2026, mis en œuvre avec le soutien de l'État, la municipalité réaffirme ainsi son engagement en faveur du lien social, de la prévention de la délinquance et de l'accompagnement des habitants.

Doté d'une enveloppe globale de plus de 12 millions de francs, dont 4 millions apportés par la Ville, cet outil permet la **présence régulière de médiateurs sociaux** sur les résidences des bailleurs FCH et SEM Sud Habitat, ainsi que dans leur environnement immédiat. Les interventions, assurées par l'équipe du « Service Mobile de Proximité » de la Croix-Rouge française, ont pour but de prévenir les conflits de voisinage, lutter contre les incivilités, guider les habitants vers les services adéquats et soutenir les dynamiques citoyennes locales.

La convention précise également le cadre de gouvernance partagée entre les partenaires : comités techniques trimestriels, réunions bilatérales mensuelles et comités de pilotage semestriels serviront à assurer un suivi précis, basé sur des indicateurs d'activité et une analyse qualitative des actions menées.

Cette démarche, qui s'inscrit dans les priorités du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), renforce la cohérence des interventions et contribue à la tranquillité résidentielle dans les quartiers de Dumbéa-sur-Mer, Plaine d'Adam, Auteuil, Koutio et le Cœur-de-Ville.

*La signature de la convention de médiation sociale par les partenaires se tiendra le **mercredi 4 février à 15h à l'hôtel de ville**. Vous êtes cordialement invités à venir y assister.*

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc